

### L'entrepreneuriat et les jeunes

Depuis quelques années, les débats autour de l'entrepreneuriat, notamment celui des jeunes, sont en plein essor. Qu'ils soient portés par des institutions internationales (Commission européenne, OCDE, Banque mondiale...) ou par des organisations nationales (réseaux, universités), voire locales (collectivités, associations, incubateurs), ils trouvent leur source d'inspiration dans une certaine interprétation de la société et de la place des jeunes. L'entrepreneuriat constitue ainsi un phénomène de société, porteur d'espoirs ou de risques pour différents groupes sociaux dont les objectifs diffèrent sensiblement.

Pour les responsables politiques, l'entrepreneuriat représente une solution possible aux maux issus du chômage, à l'absence d'innovation, et plus généralement à la recherche d'une nouvelle image identitaire valorisant une ville, une région ou le pays dans son ensemble.

Pour les étudiants, l'entrepreneuriat porte en germe de nouvelles valeurs de réussite et de reconnaissance sociale en rupture avec une conception normalisée – voire « routinisée » – du diplôme, du travail et de l'emploi et, surtout, avec le plan de carrière programmé, qui correspond de moins en moins à la réalité des pratiques de gestion des ressources humaines dans les organisations actuelles.

Pour les enseignants de l'école primaire ou secondaire, l'entrepreneuriat est souvent perçu comme le prolongement de la main invisible du libéralisme, doctrine néoclassique du fonctionnement du marché qui sacre la réussite individuelle en la mariant avec l'accumulation d'un capital et la réalisation de profits. Cette perception met à mal les valeurs morales et sociétales fondées sur le vivre ensemble.

Pour les institutions d'enseignement supérieur, l'entrepreneuriat accélère le renouvellement de la réflexion sur le sens, ainsi que sur la manière de problématiser la complexité de l'entreprise et du monde qui l'entourne. Il contribue aussi à renouveler l'image et les missions de l'université autour d'une « troisième mission » de valorisation de la recherche. Au-delà de ses vocations traditionnelles d'enseignement et de recherche, l'université tend à se positionner comme un acteur incontournable de production d'innovation dans un contexte d'hyper compétitivité mondialisée. Cette mission ouvre par ailleurs de nouvelles sources de financement alors que les États et les familles peinent à augmenter leurs budgets. Cet entrepreneuriat-là s'abreuve à l'image de la Silicon Valley, des nouvelles technologies et des start-up bénéficiant de soutiens financiers sans précédents. Il alimente des croyances positives et des attentes vis-à-vis d'un entrepreneuriat décomplexé, individualiste.

Pour les chercheurs en entrepreneuriat, le phénomène entrepreneurial est protéiforme. Il se subdivise en champs d'études de plus en plus nombreux et segmentés. Dans le champ de l'éducation entrepreneuriale, deux approches complémentaires sont envisagées : 1) le développement d'un esprit entrepreneurial, c'est-à-dire d'attitudes et de compétences transversales utiles à toute activité, privilégiant la proactivité, les rencontres de terrain, la collaboration en groupes-projet, l'expérimentation par essai-erreur et la réflexivité ; 2) l'enseignement de connaissances et méthodologies spécifiques (*business model*, plan d'affaires, *lean start up*, *design thinking*, effectuation...) permettant de passer d'une idée de business à la création d'une entreprise.

Enfin, pour les acteurs professionnels dédiés à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat se définit par la proposition de services d'hébergement, de financement et d'accompagnement destiné surtout à permettre aux chômeurs de créer leur propre emploi et à favoriser la naissance de nouvelles activités économiques et sociales, créatrices de valeur pour un territoire.

Chacune de ces communautés représente ainsi un écosystème complexe dont les membres possèdent

des règles sociales d'appartenance et d'échange. À l'image de l'écosystème défini par les biologistes, les membres qui interagissent peuvent être des coopérants, des compétiteurs, des prédateurs ou encore des parasites. Étudier la question de l'entrepreneuriat des jeunes suppose ainsi d'interroger ces communautés, et de tenter d'en saisir le fonctionnement, les réseaux, les règles, les croyances et les idéologies.

La thématique de ce numéro, l'entrepreneuriat et les jeunes vise ainsi à éclairer quelques pans d'une société de l'emploi et du travail en profonde mutation.

En conséquence, ce dossier vise à explorer et à mettre en exergue les contours de l'expérience entrepreneuriale chez les jeunes, quel que soit l'angle d'approche privilégiée : politique, sociologique, historique, pédagogique. Dans cette optique, l'analyse du sujet peut s'appuyer sur le développement récent d'un certain nombre de dispositifs, publics et/ou privés de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, en cherchant à comprendre le sens et à interroger les registres d'action, les (nouvelles) coopérations, les moyens mis à disposition, le rôle des professionnels de la création d'activité mais également celui des professionnels de jeunesse.

Enfin, les articles proposés pour ce dossier pourront également apporter des éléments de compréhension sur : l'« entreprendre autrement » (revendiqué par les l'économie sociale et solidaire), l'intrapreneuriat et la transformation de l'activité salariale, ou encore l'entrepreneuriat des femmes. Ces thématiques permettraient d'approfondir la complexité des dynamiques, en dépassant le cadre de l'opposition « classique » entre entrepreneuriat par opportunité et entrepreneuriat par nécessité, en révélant la diversité des profils (y compris jeunes d'origine étrangère) et des parcours (jeunes moins qualifiés et jeunes étudiants/diplômés).

### **Calendrier**

- ✓ Remise des propositions d'articles pour le **15 janvier 2016** (1 à 2 pages avec la problématique, la méthodologie et le plan envisagé) à envoyer aux trois coordinateurs du numéro.
- ✓ Sélection des propositions d'articles et réponses aux auteurs : **15 février 2016**.
- ✓ Remise des articles définitifs (30 000 signes, 20 références bibliographiques) pour le **15 juin 2016**.

Les propositions d'articles préciseront la problématique, les données empiriques mobilisées, la méthodologie employée et les résultats obtenus.

### **Coordination du numéro**

Olivier Toutain ([olivier.toutain@escdijon.eu](mailto:olivier.toutain@escdijon.eu))  
Angélica Trindade-Chadeau ([trindade-chadeau@injep.fr](mailto:trindade-chadeau@injep.fr))  
Caroline Verzat ([cverzat@novancia.fr](mailto:cverzat@novancia.fr))

Contact de la revue : [agora@injep.fr](mailto:agora@injep.fr)